



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E47005

VALABLE JUSQU'AU 20/03/2026

ÉDITÉ LE

10/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/04/1983

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/01/2006
100 000

Raison sociale : LOISEAU MENUISERIE

4 RUE DE L'INDUSTRIE
ZONE INDUSTRIELLE DE PIERRE BRUNE
85110 CHANTONNAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 327047155

Téléphone : 02 51 48 54 54

Fax :

Portable :

Site Internet : <https://loiseaumenuiserie.fr>

E-mail : contact@loiseaumenuiserie.fr

Responsabilité légale :

BROCHARD MARIE PRÉSIDENT / MAROT ALAIN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Siret : 327 047 155 00012

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5421293

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 319026F1247000/001 291861/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 319026F1247000/001 291861/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Effectif moyen : 23

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	21/03/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	16/05/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	16/05/2024
o Fenêtres de toit	03/07/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	21/03/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	21/03/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	26/09/2024
o Isolation des combles perdus	21/03/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.